



L'AMI DE REZE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

MARS 1990

9

EDITORIAL

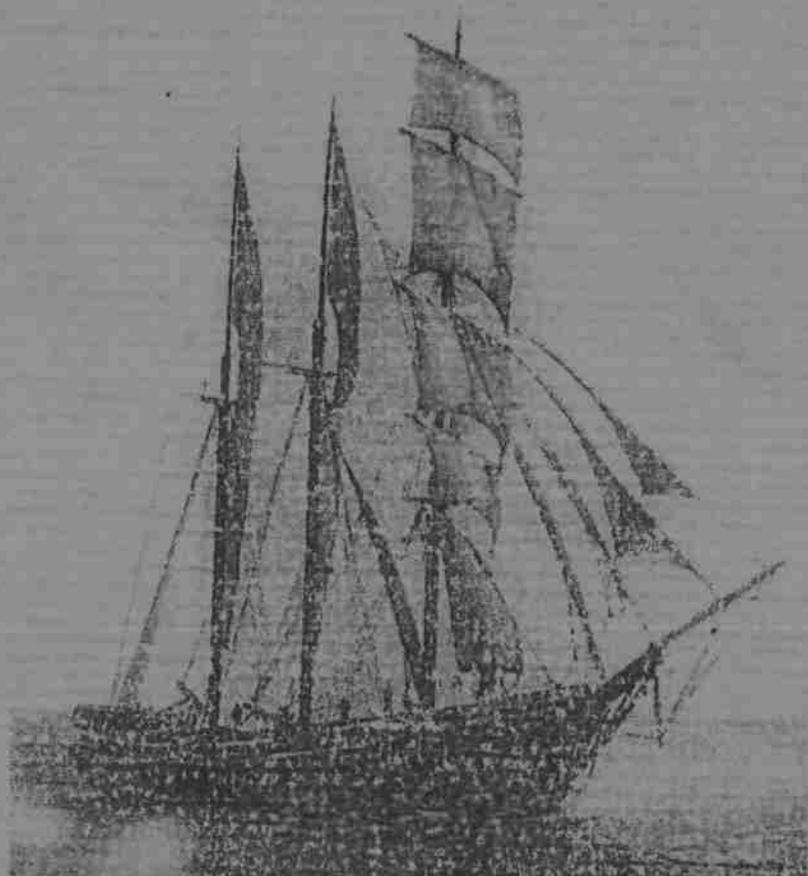
Vous avez entre les mains le 9ème numéro du bulletin des Amis de Reze. C'est en Février 1984 que paraissait le premier. Pendant les six années écoulées, sa parution fut irrégulière. Ainsi depuis 1986, la fréquence ne fut que d'un seul numéro par an. Ces difficultés de publication relevaient de l'incapacité pour une association comme la nôtre dont la vie repose essentiellement sur le bénévolat de ses adhérents à faire face aux problèmes de frappe, de mise en page, de présentation du bulletin.

Aussi nous sommes-nous décidés à confier l'aspect technique de sa préparation à un professionnel, l'association se chargeant de la collecte des articles. Nous pourrions donc assurer la publication de trois numéros en 1990 selon une formule entièrement renouvelée.

Nous souhaitons que cette présentation vous plaise et vous invitons à nous faire part de vos suggestions pour améliorer encore ce bulletin que tant d'amis rezéens attendent. Enfin, comme vous avez pu le constater avec le précédent numéro et celui-ci, un effort de diversification des auteurs et des articles a été fait. Nous espérons le poursuivre et invitons ceux de nos amis qui se sentent une vocation à prendre leur plume pour livrer le fruit d'une recherche, présenter un aspect méconnu de notre patrimoine ou simplement porter témoignage de souvenirs. C'est le parti pris de ce bulletin.

Michel KERVAREC

président de la Société des Amis de Rezé



SOMMAIRE

Histoire des Mairies de Rezé	Yann VINCE	p. 4
Histoire d'une Illustre famille : "Les Monté de Rezé"	Yann VINCE	p. 8
Rencontre avec un Cap-Hornier	Héliette PROUST	p. 9
La Chaussée	Liliane BIRGN	p. 13
Julien POYDEAS (1746-1824) et sa famille	Jean TASSIN	p. 15

PROCHAINE PARUTION

"Je trouve assez de force dans mon coeur et d'exemples chez les miens pour marcher résolument sur leurs traces."

Ainsi s'exprimait le jeune vicomte Edouard de Monti de Rezé en 1830, lorsqu'il choisit de sacrifier une prometteuse carrière d'officier pour défendre la cause du prétendant au trône de France, le duc de Bordeaux.

Gilberte Larignon et Héliette Proust, ont terminé le manuscrit du livre consacré à la vie de cet aristocrate. L'Association espère qu'il pourra être édité rapidement et proposé à la curiosité des lecteurs.

Michel KERVAREC, auteur de
"Rezé pendant la Révolution et l'Empire"

et

" Rezé au XIXème siècle "

vous invite à sa conférence

" Monde médiéval, toponymie et cadastre à REZE "
avec projection de diapositives

NANTES Salle Coligny le 8 avril à 14h30.

REZE Halle de la Trocardière le 27 avril à 20h30

L'Ami de REZE change de présentation. Avec cette nouvelle formule nous espérons tenir le rythme de 3 bulletins par an.

Si vous désirez obtenir gratuitement les prochains numéros de "l'Ami de REZE" nous vous conseillons de cotiser à la Société des Amis de REZE

Hôtel de ville
44403 REZE CEDEX
ccp. 4323-74 F NANTES

prix pour l'année 1990 : 30 F

HISTOIRE DES MAIRIES DE REZE

LORSQUE, le 5 mars 1790, la première municipalité de Rezé est installée sous la présidence du maire Dupré-Villaine, curé de la paroisse, il n'y a bien évidemment pas de mairie.

Sans moyens, en butte à d'insolubles problèmes financiers devant les difficultés à faire rentrer les impôts en cette période troublée de la Révolution, la municipalité élit donc domicile...chez le maire.

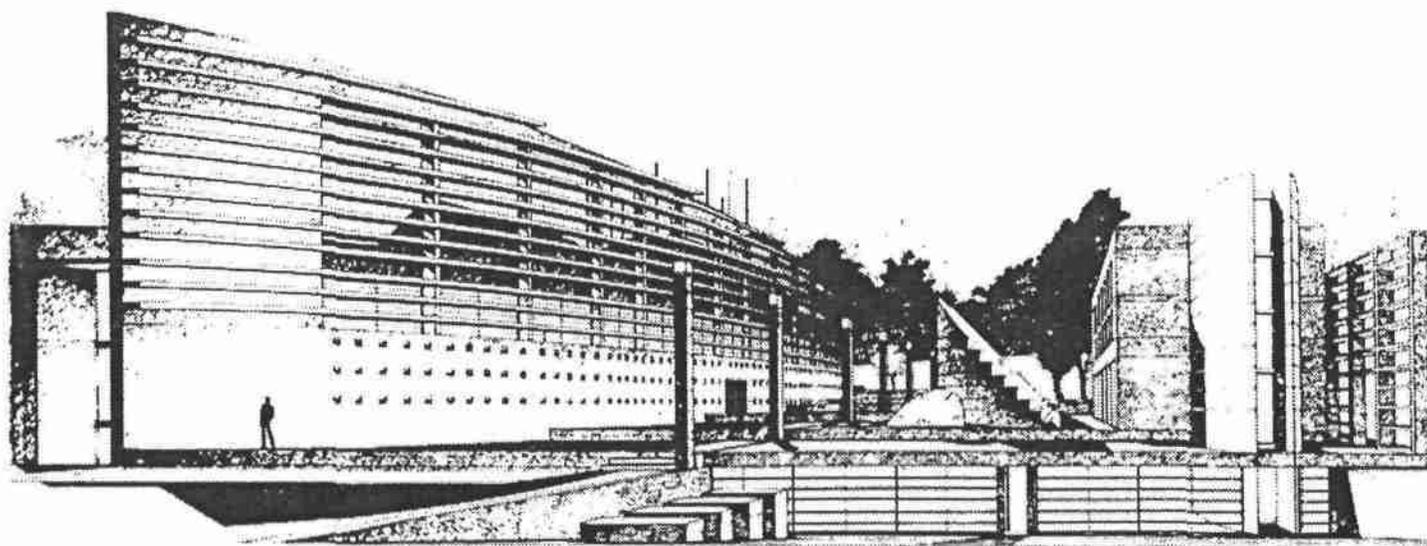
L'exécution du roi et la levée des 300 000 hommes entraînèrent le soulèvement vendéen qui devait particulièrement marquer notre région. Craignant les rebelles, la municipalité rezéenne décide dès le 12 mars 1793 de se réfugier "dans les îles" et transporte à Nantes tous ses dossiers et registres. La Terreur venue, les édiles se réfugient à Nantes et c'est au n° 9 de la rue du Chapeau Rouge que se tiennent les réunions du Conseil Municipal... de Rezé.

En 1796 le gouvernement du Directoire réunit les municipalités en administrations cantonales. C'est ainsi que Rezé et Bouguenais voient leurs sorts liés pendant 4 années. En raison de la position centrale du lieu, la nouvelle administration municipale fixe son siège le 8 avril 1796 aux

Couëts, dans la maison Chiron. Installée sur le territoire du canton, la municipalité pensait raisonnablement qu'elle allait enfin pouvoir travailler sereinement. Las ! le locataire de la maison Chiron n'était autre que le citoyen Bouteau, secrétaire de la municipalité. Or celui-ci étant sous le coup d'un acte d'accusation est remercié en septembre 1797. Refusant de partir en menaçant de chasser les élus qui se réunissent chez lui, Bouteau engage un procès...qu'il gagne.

De nouveau errante, l'administration se réfugie dans le village des Couëts. Mais le 20 octobre 1799, se sentant exposée à "devenir à chaque instant la proie du vandalisme royal et fanatique des brigands", elle décide de se réfugier à Trememoult chez le citoyen André Chauvelon s'offrant ainsi "une retraite prompte et facile par la Loire"

En 1804 la municipalité est locataire dans le bourg de Rezé pour un loyer de 120 F (13 % du budget communal !). Si J.F. Ertaud, maire de 1807 à 1820 ne devait pas trouver la situation confortable, il s'en contentera et ce n'est pas son successeur, le Comte de Monti, bien installé dans son Château de Rezé qui



ressentira le besoin d'installer une municipalité, laquelle, en cette époque de Restauration monarchique, n'a guère de pouvoirs.

**1790 - 1838
des conseillers
sans toit !**

AVEC la Monarchie de Juillet, les municipalités retrouvent un peu du pouvoir perdu, redevenant éligibles même s'il ne s'agit encore que du suffrage censitaire.

Dès 1832, le maire de Rezé, Pierre Giraud, manifeste l'intention de doter la commune d'une école et ... d'une mairie. Prenant corps, le projet confié à l'architecte Guillemet voit le jour en 1838, avec la

**1838 - 1896
des mairies
avant la mairie**

construction d'une mairie-maison d'école à l'emplacement de l'actuel groupe scolaire, rue G. Grille. Le bâtiment comprend l'école au rez-de-chaussée, la mairie à l'étage avec une salle de délibérations, un cabinet pour accueillir 2 employés et un cabinet du maire servant également à conserver les archives.

Quatre maires s'installeront donc successivement dans cet édifice, la première mairie de Rezé : Pierre Giraud, Joseph Delaville-Leroux, Arsène Leloup puis Philémon Chenantais.

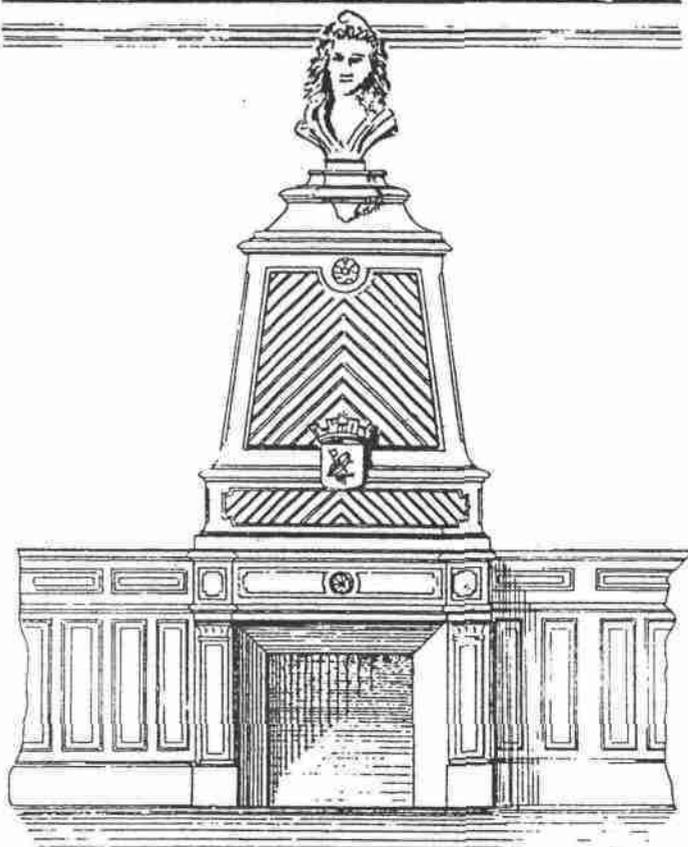
Ces deux derniers seront les protagonistes d'un conflit qui les opposera en 1855, Arsène Leloup étant devenu conseiller dans la municipalité de Chenantais, alors que celui-ci projette de construire... une nouvelle mairie.

S'appuyant sur la réalité de l'extension prise par l'unique école du bourg de Rezé et l'exiguïté des locaux restant à la mairie, Che-

nantais préconise la construction d'un nouvel édifice distinct de l'école.

L'ancien maire, Leloup suggère quant à lui l'agrandissement des locaux existants.

Le Conseil Municipal du 18 Novembre 1855 tranche : par 12 voix contre 5, décision est prise de construire une nouvelle mairie plus centrale dans le bourg et d'en confier le projet à l'architecte Chenantais... parent du maire.



Cheminée de la salle du Conseil (dessin d'archives).

Après de longues tergiversations sur l'emplacement à retenir, la seconde mairie de Rezé sort de terre en 1858-59 au sud de l'église d'alors sur la nouvelle place dégagée par le départ du cimetière. L'édifice comprend un rez-de-chaussée servant d'habitation au garde champêtre, de dépôt de pompes à incendie et de magasin, surmonté d'un étage à usage de mairie avec grenier au-dessus.

Pendant 37 ans, six maires se succéderont dans cette mairie : Philémon Chenantais, Hippolyte Aguesse, Félix Chauvelon, Julien Albert, Raphaël Lancelot et enfin Georges Grignon-Dumoulin.

Ci-contre : procès-verbal d'installation de la municipalité rezéenne.



C'est durant cette période que le bourg connaîtra le plus de transformations : reconstruction de l'église, construction de l'école, nouveau tracé de la rue.

LE développement qu'enregistre Rezé au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, et particulièrement au début de la III^e République, avec le renforcement du pouvoir des municipalités et les lois scolaires notamment, crée des obligations nouvelles aux édiles rezéens.

De nouvelles écoles voient le jour, une mairie nouvelle s'impose pour asseoir plus solidement le régime républicain dans la commune.

Le 31 mai 1894, sous la présidence de son maire, Grignon-Dumoulin, le Conseil Municipal de Rezé siège et prend la décision par 11 voix contre 3 de reconstruire la mairie et de démolir l'actuelle "qui menacé ruine et se trouve on ne peut plus mal située".

Le 23 septembre de la même année, le projet prend corps et est confié à l'architecte A. Bassy. Le nouvel édifice sort de terre en 1895 sur un terrain acquis pour 10 000 F. Il sera inauguré par la nouvelle municipalité issue des élections municipales de mai 1896.

Avec ses 7800 habitants, Rezé bénéficie enfin d'un édifice digne de son importance. Bien plus grand que ses deux prédécesseurs, le nouvel hôtel de Ville comprend quatre bureaux au 1^{er} niveau dont un réservé à la Caisse

d'Epargne, deux au 2^e niveau plus une grande salle du Conseil Municipal au milieu de laquelle se dresse une imposante cheminée. La partie ouest de cette salle est occupée par le bureau du Maire.

1896 - 1989
la maison
de Marianne

Ernest Sauvestre, Jean-Baptiste Vigier, Charles Rivière, Léon Taugeron et Jean Vignais se succèdent dans le fauteuil de ce bureau avant que n'éclate la Seconde Guerre Mondiale.

Alexandre Le Lamer accède à la fonction de maire par la grâce de Vichy en 1941. La population de Rezé a doublé depuis la construction de la mairie un demi siècle plus tôt. Dès 1942, un projet d'agrandissement est adopté mais les bombardements de 1943 et les difficultés budgétaires en retardent l'exécution.

Le projet en est repris sous le mandat d'Arthur Boutin entre 1945 et 1949 et c'est finalement en 1956, Georges Bénézet étant maire, qu'une extension des bâtiments de la mairie verra le jour avec trois nouveaux bureaux dont un pour le premier magistrat de la commune, la salle du Conseil étant agrandie par la suppression d'une cloison.

Enfin de nouveaux agrandissements interviendront au début des années 1960 derrière le bâtiment alors qu'Alexandre Plancher est devenu maire d'une cité atteignant 28000 habitants. Mais les besoins criants de locaux adaptés et l'éparpillement des services municipaux conduiront le maire Jacques FLOCH, et les élus à faire le choix d'un nouvel hôtel de ville qui sera édifié en 1988 par l'architecte ANSELMI

Yann VINCE



Dupré Villaine
Louis-Michel DUPRÉ-VILLAINÉ
(1790-1791)

Hippolyte Aguesse
Hippolyte AGUESSE
(1864-1875)

P. Huard
Pierre-François HUARD
(1791-1792) et (1797-1803)

F. Chauvelon
Félix CHAUVELON
(1875-1876)

L. Couteux
Ambroise-Alphonse LE COUTEUX
(1792-1796)

Julien Albert
Julien ALBERT
(1876-1878)

Bertrand
François BERTRAND
(1796-1797)

J. R. Lancelot
Joseph Raphaël LANCELOT
(1878-1890)

J.B. Ertaud
Jean-Baptiste ERTAUD
(1803-1807)

G. Grignon-Dumoulin
Georges GRIGNON-DUMOULIN
(1890-1896)

J.F. Ertaud
Jean-François ERTAUD
(1807-1820)

E. Sauvestre
Ernest SAUVESTRE
(1896-1908)

J. Comte de Mont-de-Rezé
Joseph, COMTE DE MONTI DE REZÉ
(1820-1830)

J.B. Vigier
Jean-Baptiste VIGIER
(1908-1929)

P. Giraud
Pierre GIRAUD
(1830-1844)

Ch. Rivière
Charles RIVIÈRE
(1929-1935)

J. de la Ville-Leroux
Joseph DE LA VILLE-
LEROUX (1845-1848)

L. Taugeron
Léon TAUGERON
(1935-1936)

A. Le Loup
Arsène LELOUP
(1848)

J. Vignais
Jean VIGNAIS
(1936-1941) et (1944-1945)

Philémon CHENANTAIS
(1848-1864)

Alexandre LE LAMER
(1941-1944)

Arthur BOUTIN
(1945-1949)

G. Albert Bénézet
Georges Albert BÉNEZET
(1949-1959)

A. Plancher
Alexandre PLANCHER
(1959-1978)

A. Plancher
Alexandre PLANCHER
(1959-1978)

**LETTRES PATENTES
DU ROI.**

*Sur un Décret de l'Assemblée Nationale, pour la
Constitution des Municipalités.*

Données à Paris, au mois de Décembre 1789.

Transcrites en Parlement, en Vacances, le 29 Décembre audit an.

LOUIS, par la grace de Dieu, & par la Loi
constitutionnelle de l'ÉTAT, ROI DES FRANÇOIS:
A tous présents & à venir; SALUT. L'Assemblée
Nationale a décrété, le quatorze de ce mois, & Nous
voulons & ordonnons ce qui suit.

ARTICLE PREMIER.

LES Municipalités actuellement subsistantes en chaque
Ville, Bourg, Paroisse ou Communauté, sous le titre d'Hôtels-
de-Ville, Mairies, Echevinats, Consuls, & généralement
sous quelque titre & qualification que ce soit, sont supprimées
& abolies; & cependant les Officiers municipaux actuel-
lement en exercice, continueront leurs fonctions jusqu'à ce
qu'ils aient été remplacés.

Décrets constituant les municipalités.

J. Floch
Jacques Floch
Maire de Rezé
1978...

HISTOIRE D'UNE ILLUSTRÉ FAMILLE :

LES MONTI DE REZE

Voici la 3e partie de l'histoire des Monti de Rezé commencée dans les deux précédents numéros de l'Ami de Rezé.

Yves II de Monti (1635-1687) et son épouse Claude Chevalier eurent cinq enfants : Yves-Joseph (qui poursuivra la lignée qui nous intéresse), Paul-Sébastien, Olivier-Louis (d'où la lignée des Monti de Boisgeffray et Friguel), Claude (d'où la lignée des Monti de la Giraudais) et Jules (d'où la lignée des Monti de la Carterie).

YVES-JOSEPH DE MONTI, CHEVALIER, COMTE DE REZE

Né le 23 Août 1664 à Nantes (paroisse St Vincent), il fut d'abord tonsuré en 1676 puis page de la grande écurie du Roi et en 1681 capitaine au régiment du Roi-Infanterie. Il se distingua aux batailles de Fleurus (1690), de Steinkerque (1692) et de Nerwinden (1693).

Le 18 septembre 1690 il rendit aveu au Roi en sa Chambre des Comptes de Bretagne pour le Comté de Rezé.

Le 15 janvier 1701 il épousa Françoise de Charette fille du seigneur de la Colinière, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa chambre des comptes de Bretagne.

Yves-Joseph de Monti était alors l'héritier d'un vaste domaine comprenant les seigneuries de la Trocardière, de Kermainguy, des Palets, de la Jaguère, la Grand-haie, la Chalonnaire et les Breteschés avec des terres s'étendant sur les actuelles communes de Rezé, Vertou, Le Bignon, Pont St Martin etc...

En 1714 un arrêt demande aux familles anoblies par la fonction de maire de Nantes de payer la confirmation de leur noblesse. Une somme de 4000 livres est demandée au Comte de Rezé qui refuse de la payer et obtient gain de cause par sa réclamation, prouvant que sa famille était de noblesse d'ancienne extraction. En 1741 Yves-Joseph de Monti aura des démêlés avec la fabrique de la paroisse de Rezé au sujet de biens légués pour la Fondation de messes et de saluts dans l'église de Rezé par M. Fruneau de la Martelière.

Il décéda au Château de Rezé le 2 novembre 1745 et sera inhumé dans l'enfeu de la famille aux Cordeliers.

Son épouse décéda le 14 janvier 1760. De leur union neuf enfants étaient nés. L'aîné, Yves-François, n'ayant pas vécu, c'est le second fils, Joseph-Claude qui héritera des terres et titres de la seigneurie de Rezé.

JOSEPH-CLAUDE DE MONTI, CHEVALIER, COMTE DE REZE

Né le 3 décembre 1702 à Nantes (paroisse Notre-Dame), il fut reçu page du Roi Louis XV en 1719, puis lieutenant de cavalerie au Régiment de Royal-Etranger en 1724. En 1728 il épousa paroisse St Jean, Madeleine Jouault dame du Mesnil (1711-1778) fille et héritière de Jacques Jouault écuyer seigneur du Mesnil, conseiller du Roi et son avocat général en la Chambre des comptes de Bretagne. De cette union naquirent pas moins de 14 enfants.

Au décès de son père, en 1745 il hérite d'un vaste domaine qui fait l'objet d'un dénombrement des terres, fiefs, seigneuries, rentes et droits. Il prend part en 1746 aux Etats de la Noblesse à Rennes. Joseph-Claude de Monti eut à diverses reprises des démêlés au sujet de ses biens. Ainsi en 1769 il formule des réclamations auprès de la Ville de Nantes relativement au dommage que lui fait éprouver la nouvelle direction de la route de la Rochelle.

En 1773 suite à des problèmes de colonisation de ses vignes de la Sansonnière il fait nommer un expert pour en constater l'état.

En 1780 il élève une protestation contre la levée d'un péage par la communauté de la Ville de Nantes sur la foire de Pont-Rousseau qui s'exerce depuis 1768.

Resté en son château au début de la Révolution il devra le quitter le 28 août 1793 les autorités républicaines occupant les lieux. Agé de 92 ans le vieux comte ne peut leur tenir tête. Frappé violemment il se réfugia dans son hôtel particulier de Nantes avec sa famille où il décéda quelques jours plus tard, le 3 septembre, des suites de ses blessures.

Yann Vince

RENCONTRE AVEC UN CAP-HORNIER

Monsieur Louis LEBRETON était, à Rezé, l'un des derniers Cap-Horniers, lorsqu'il accepta, en 1975, de venir passer une après-midi à l'école de Rezé-Centre, dans une classe de CM2. Louis LEBRETON était né à Rezé le 17.10.1888, il devait y mourir le 15.01.1981.

"J'ai fait trois voyages au long cours sur des voiliers," raconta-t-il aux élèves attentifs, "l'un aux Antilles, sur le BELEM (c'était un petit bateau superbe, portant 700 tonneaux. Le duc de Westminster l'a acheté plus tard pour en faire un yacht). Nous sommes partis de Nantes avec un chargement de marchandises diverses pour la Guadeloupe. Nous avons mis un mois pour y aller, un mois pour décharger, embarquer du sucre et du rhum, et un mois pour revenir à Nantes.

Le second voyage, sur le Bougainville, un trois mâts portant 3200 tonneaux a été un peu plus long. Nous sommes partis de Cherbourg le 10 juin 1904, avec du lest : la cale était remplie de sable pour maintenir la stabilité du bateau. Nous sommes allés à New York charger du pétrole en caisses, et de là, nous nous dirigeons vers Wellington, en Nouvelle Zélande, la porte à côté quoi !

En cours de route, il nous est arrivé une catastrophe : un incendie s'est déclaré à bord. Un pilotin - c'est un jeune garçon, plus vieux qu'un mousse, un gars de 17 ans à peu près, qu'on embarquait pour apprendre le métier, qui n'était pas payé. Donc le pilotin était descendu pour chercher un ballot d'étoupe. Il a allumé une bougie, malgré nos recommandations, et le feu a pris dedans. Le capitaine a pris des mesures éner-

giques : il a fait colmater toutes les issues. "Il n'y aura pas d'air, donc pas de combustion." a-t-il dit.

Nous nous trouvions à proximité de Tristan da Cunha, une île en plein Atlantique entre le Cap Horn et le Cap de Bonne Espérance. Les instructions nautiques que nous avons reçues au départ ne donnaient aucun renseignements sur cette île. Nous nous attendions à ce qu'elle soit habitée par des pirates qui chercheraient à nous dévaliser. Le capitaine nous avait fait prendre, en guise d'armes, des cabillots : des morceaux de fer longs avec du bois très dur. Quand nous avons débarqué, nous avons au contraire, été reçus très chaleureusement !

Il y avait 71 habitants. Le président de la république, M. Répétto a accueilli le capitaine dans sa maison. Moi, j'étais mousse, je couchais aussi chez lui, dans un lit en

plumes de pingouins, ça faisait clac...clac... quand on remuait, mais c'était chaud, on y dormait très bien. J'étais comme l'enfant de la maison. Mme Répétto qui était une grosse femme, forte comme un cheval, avait une drôle de façon de nous réveiller le matin : elle attrapait le mousse profondément endormi et le plongeait dans le ruisseau qui descendait de la montagne. Vous parlez que ça vous réveillait ça ! Elle m'a attrapé une fois mais pas deux ! Ses 7 enfants, elle les réveillait comme ça tous les matins, tout petits qu'ils étaient; Il y en avait un

qui tétait encore. Allez hop ! à la baille ! ...

Nous surveillions le navire en introduisant un thermomètre dans la cale par les aérateurs. Pendant 14 jours, la température n'a pas baissé, puis un jour, d'un seul coup, le feu s'est éteint. Le capitaine est retourné à bord avec ses 26 hommes d'équipage, mais il a constaté que



ce qui nous restait de vivres pour finir le voyage avait brûlé. Le vin avait un tel goût de pétrole calciné que les matelots ne pouvaient pas le boire, c'est dire qu'il n'était pas fameux !

Les habitants de Da Cunha nous ont donné ce qu'ils pouvaient. Des moutons ? - nous n'avions pas d'herbe pour les nourrir : il n'y en avait pas dans l'île. Il y avait beaucoup de moutons qui vivaient dans la montagne. Ils en descendaient et y remontaient tout seuls, des milliers et des milliers de moutons. On aurait dit de la neige sur les pentes. Pendant notre séjour, nous mangions bien : nous prélevions les gigots et les épaules et nous jetions le reste comme nourriture aux chiens.

Autrefois, un paquebot américain, le Green Mabel, s'était échoué là. Les rats qui se sauvent les premiers, avaient quitté le navire. Ils s'étaient multipliés. On avait fait venir des chats, mais ceux-ci s'étaient multipliés à leur tour... On avait importé des chiens pour détruire les chats et les rats, mais il y en avait vraiment trop ! ... Les rats creusaient dans les champs et mangeaient les pommes de terre dès qu'elles grossissaient. Nous sommes donc repartis au bout de 17 jours avec de petites patates. Il nous restait du biscuit et de la farine pour faire du pain, nous avons vécu avec ça pendant les 40 et quelques jours de traversée jusqu'à la Nouvelle Zélande. Nous avons déchargé une partie de notre pétrole à Wellington et le reste du chargement à Auckland. De là nous sommes allés à Melbourne, en Australie, chercher du blé pour Plymouth. Nous sommes revenus en Angleterre sans anicroche. A Birkenhead, près de Liverpool, nous avons débarqué la marchandise et changé d'équipage.

J'ai touché 25 F par mois d'appointments. J'en avais un peu dépensé en cours de voyage, si bien que je n'avais pas de quoi payer le retour du Havre à Trememoult ! C'est un gars de la Blanche, qui était lieutenant avec nous qui m'a avancé l'argent pour rentrer à la maison.

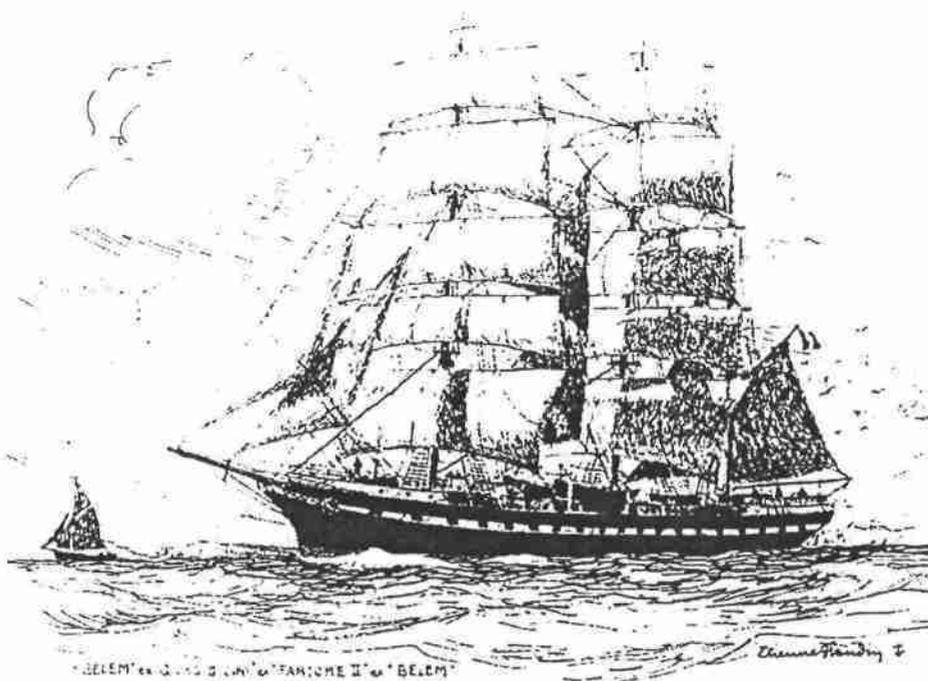
Mon troisième voyage, sur le Jules Simon, avait pour destination Java. Nous sommes partis de Greenock pour New-York. Il y fait aussi froid l'hiver qu'il fait chaud l'été... et ça sentait le pétrole partout... Nous avons chargé 800 tonneaux de pétrole en caisses pour Maputo

(Lourenço Marques) au Mozambique, et l'île Maurice, puis nous sommes allés à Java pour rapporter du sucre. Nous avons essuyé un orage dans le détroit de la Sonde, où "il n'y a pas de mer" - voyez-vous ce que c'est ? Quand il y a de la mer, le bateau roule, il suit le mouvement, il va et vient, mais il n'a pas à supporter l'effort du vent. Tandis que, quand il ne bouge pas, il "fait le mur", il reçoit la tempête en plein. Notre bateau en bois s'est tout disloqué. Nous sommes revenus à Maurice où nous sommes restés un mois pour réparer (nous avons mangé le restant de nos économies !) Nous avons passé le cap de Bonne Espérance ... Nous avons démâté aux Açores) ... Nous avons été repêchés par un bateau allemand qui nous a emmenés à Alger. J'y suis resté avec le capitaine pour les formalités. A ce moment là, j'avais monté en grade, j'étais payé 50 F par mois, quand je suis arrivé à la maison, je n'avais plus que 72 F ... J'ai fait ces trois voyages au long cours ... J'ai fait bien d'autres voyages, mais c'était du cabotage, c'était moins intéressant ...

Quand M. Lebreton a terminé son récit, les doigts se lèvent, les questions fusent :

- COMMENT AVEZ-VOUS CHOISI CE METIER ? POURQUOI ?

- Parce qu'il n'y en avait pas d'autre à faire. A Trememoult, tout le monde était marin ou charpentier. Mon père est mort à la mer. Ma mère ne voulait pas que je



navigue, elle m'a fait entrer aux chantiers de la Loire. J'ai fait un an, mais la vie de chantier ne m'allait pas du tout. Tous les matins à la même heure, comme le tramway sur les rails ... Toujours, toujours ... Toute ma vie faire ça ! J'ai dit "Il faut que je navigue !" ... Je voyais mes camarades qui revenaient de voyages, ils m'en racontaient plein les yeux, comme je raconte maintenant. Vous pensez si ça tape dans l'oreille d'un gosse !

- FAUT-IL PASSER DES EXAMENS ?

- Oui, pour être officier, il faut trois ou quatre ans d'école, (1) la théorie d'abord : cosmographie, navigation, puis la pratique ...

- A QUEL AGE AVEZ-VOUS CESSER DE NAVIGUER ?

- A 45 ans.

- SAVEZ-VOUS NAGER ?

- Ah ! Oui ! A Trentemoult quand j'étais petit gars, au même âge, on passait son certificat d'études et on faisait sa première communion ; et celui qui n'avait pas traversé la Loire à la nage était un sot !

- MEME AVEC LES TOURBILLONS ?

- On prenait des précautions, on s'entraînait. On avait une corde autour de soi, et un canot qui suivait.

- AVEZ-VOUS EU LE MAL DE MER ?

- Oh ! bien sûr ! Tout le monde l'a, le mal de mer ! Si quelqu'un te dit qu'il n'a pas eu le mal de mer, tu peux lui dire que c'est un "raseur"(2). Ou alors il n'a pas été à la mer ! Quand vous aurez le mal de mer, les enfants, vous n'aurez qu'une chose à faire : c'est de vomir, et puis boire un verre d'eau, après ça vous vomirez encore, mais il faut toujours avoir quelque chose à rendre, il faut toujours avoir quelque chose dans l'estomac ... Au bout de 24 heures c'est passé ...

- QUE MANGIEZ-VOUS ? DES CONSERVES ?

- On emportait des pommes de terre, de la farine pour faire du pain ; du lard salé, quelques poules vivantes, enfermées sous le gaillard, dans une cage fermée par des tiges de fer. On les nourrissait avec du blé et des galettes de biscuit pilées. On avait aussi des porcs. On versait dans leur auge les eaux grasses de la cuisine, les épluchures de pommes de terre, les restes des repas ... quand il y en avait ! Il y avait à bord un cuisinier et son aide.

- LE TRAVAIL ETAIT-IL PENIBLE ?

- Oui et non, quand il faisait mauvais tout le monde était debout, mais autrement, la journée était divisée en tranches de quatre heures : 4 heures de quart et 4 heures de repos, "quart en haut", "quart en bas". Cela faisait 12 heures de service.

- CHANTIEZ-VOUS EN TRAVAILLANT ?

- Tout ce qui se passait dans le bateau était mené à la main. Il n'y avait pas de vapeur ni d'électricité. Pour soulever les grosses vergues qui sont très lourdes, avec leurs voiles dessus, on tournait le cabestan et on chantait. Des chansons à virer ou à hisser qui ne sont pas faites pour les petites filles !

- VOS MAINS AVAIENT-ELLES DES ENGELURES ?

- Elles étaient calleuses, endurcies, nous étions habitués, nous n'avions plus mal aux mains.

- AVEZ-VOUS PASSE LE CAP HORN ?

- Oui, puisque j'ai fait le tour du monde. C'est difficile quand on va vers l'est : car on va contre le vent, mais nous, nous l'avons passé vers l'ouest, en allant de l'Australie vers l'Europe. Quand on passe vers l'ouest, on a un jour de rabiote dans l'année. Venant de Wellington, l'antipode de Paris, on gagne petit à petit sur le méridien, et on arrive un jour à l'avance. Nous, quand nous avons passé, c'était le lundi de Pâques, il y a eu deux lundis de Pâques.

- AVEZ-VOUS ETE BAPTISE AU PASSAGE DE L'EQUATEUR ?

- Oui, c'est traditionnel, on n'y échappe pas. On m'a barbouillé avec de la suie et trempé dans une baille d'eau. C'était une voile pendue par les quatre coins. On pouvait nager dedans !

- AVEZ-VOUS VU DES ALBATROS ?

- Bien sûr ! J'en ai pêché avec un piège à albatros, c'est un triangle, vous mettez une tranche de lard en dessus, une tranche de lard en dessous, vous les cousez. Un bouchon de liège fait flotter le piège. L'Albatros arrive, il pique, vous tirez, vous lui coincez le bout de son bec crochu dans la pointe du triangle. Vous le verriez, la gueule ouverte, les pattes palmées tendues, les ailes de 4 M d'envergure déployées.

Il faut au moins quatre hommes pour attraper un albatros comme ça ! Quand il est posé sur le sol, il ne peut plus s'envoler. On arrachait le duvet très fin : "les

(1) L'école d'hydrographie, aujourd'hui, Ecole Nationale de Navigation

(2) Un raseur est un vaniteux, un vantard

plumes de soie", les os des pattes servaient à faire des tuyaux de pipe, les palmes des blagues à tabac. On pouvait aussi naturaliser la tête avec son énorme bec.

- AVIEZ-VOUS DES PANNES ?

- Des pannes mécaniques, non, des pannes sans vent, oui, une fois, le menuisier était en train de faire une bricole, les vrillons sont restés six jours sur l'eau à côté du bateau.

- AVEZ-VOUS RENCONTRE DES BATEAUX PIRATES ?

- Non, nous n'avions rien pour nous défendre, je n'avais qu'un pistolet qui portait à quelques mètres.

- AVEZ-VOUS FAIT LA GUERRE ?

- Pendant la guerre de 1914, j'étais mobilisé. J'ai passé une partie à Salonique, et l'autre partie sur les bateaux comme en temps de paix. Nous partions de Cardiff avec du charbon. On nous avait mis deux canons. J'étais devenu officier de tir, mais je n'ai jamais tiré un coup de canon : nous n'avons jamais été attaqués.

- AVEZ-VOUS VU DES MORTS DANS LE BATEAU ?

- Non, et j'en suis bien content ! Une fois pourtant, sur un bateau que je commandais, il y avait un marin neurasthénique ; un beau gars avec une mine superbe, il se portait comme un charme, mais il s'était mis dans la tête qu'il était malade et qu'il allait mourir. J'ai dit à notre médecin de Bordeaux : "Dites-lui donc qu'il a une maladie quelconque, donnez-lui un médicament, il est capable de se suicider."

" Je ne peux pas lui dire qu'il est malade, alors qu'il n'a rien du tout ! "

" Faites lui prendre des pastilles, quelque chose de très mauvais pour le dégoûter".

A ce voyage-là, on revenait des Canaries, le bonhomme était mort dans la cambuse, il s'était pendu. Il avait pris un bout de ligne de 17 brasses de long, de façon à ce que, nous étions 17, chacun ait son bout. Il avait pensé à tout : ça porte bonheur.

- ETIEZ-VOUS ASSURE POUR LES ACCIDENTS ?

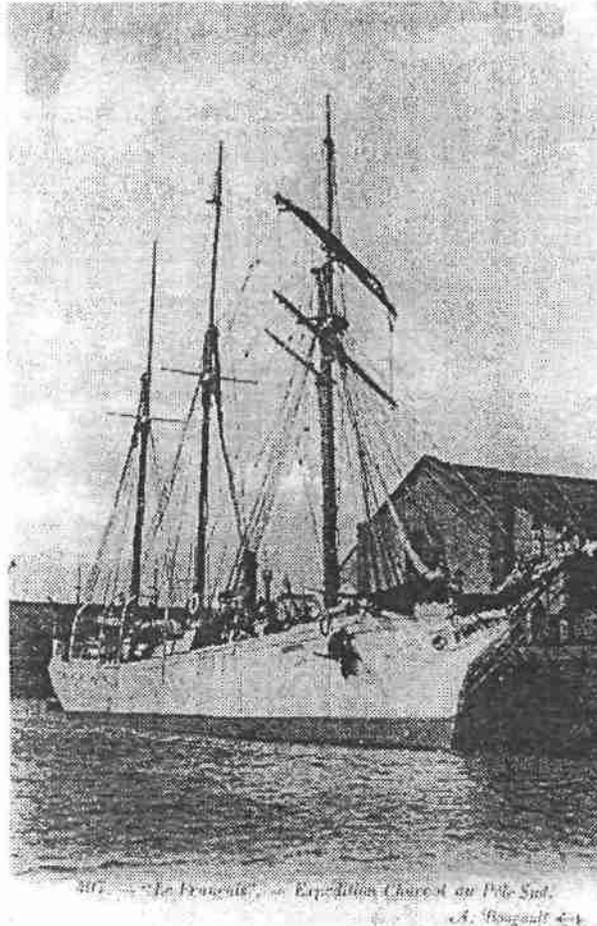
- Notre patron l'était. Nous, nous étions assurés par l'Inscription maritime, celui qui débarquait malade était payé, son salaire intégral pendant 4 mois, puis il touchait à la caisse de prévoyance. La sécurité sociale existait dans la marine depuis 1761 et elle était très bien organisée.

- AVIEZ-VOUS DES FEMMES SUR LES BATEAUX ?

- Ca dépendait des compagnies. Ma femme est venue avec moi ...

- LES FEMMES AVAIENT-ELLES DES NOUVELLES EN L'ABSENCE DE LEUR MARI ?

- J'avais 14 ans et demi quand j'ai fait le tour du monde sur le Bougainville. J'en avais 17 pour le troisième. Il y avait des marins qui étaient mariés, les femmes s'occupaient des gosses. Elles avaient des lettres quand on restait à terre mais quand on restait 115 jours sans toucher terre, on ne pouvait pas envoyer de courrier. Pour venir d'Australie, par exemple, une lettre mettait 45 jours par les messageries maritimes.



Les techniques modernes ont mis au point les cargos, les pétroliers géants que le percement du canal de Panama dispense de "passer le Cap Horn" ...

Sur les quais de Trememoult ne s'arriment plus que des bateaux de plaisance ...

Ce rêve d'aventures que Louis Lebreton avait si bien su éveiller dans le cœur des enfants, laissons-le un instant nous emporter à notre tour, dans le sillage des grands voiliers de la marine marchande.

Héliette PROUST

LA CHAUSSEE

Quant on regarde un plan de Rezé (et maintenant, on peut le consulter en de nombreux points de la ville), avec un peu d'imagination on distingue un profil droit : Hé bien le nez de ce profil c'est la Chaussée. Ce village rezéen est situé sur un coteau au Sud Est de la commune à un peu plus de 4,500 kilomètres du bourg de Rezé.

L'eau

Au pied de ce coteau coule l'Ilette, ruisseau champêtre, prenant naissance quelque part aux Sorinières pour se jeter dans la Sèvre à l'est du village. Se jeter est sans doute un peu fort pour qualifier le parcours nonchalant suivi par le cours d'eau avant d'arriver à la Sèvre. Il délimite la "frontière" entre Rezé et Vertou. Un pont le franchit ; le passage de chaque côté était souvent sous les eaux. Il a été plusieurs fois surélevé ainsi que le pont. Cette "chaussée" a donné son nom au village.

Donc l'Ilette arrive des Sorinières, traverse les bois de la Gabardière où sont implantées maintenant des propriétés cossues (des vestiges d'époques révolues ont d'ailleurs été trouvés par les riverains et pourront faire l'objet de recherches ultérieures) et longe la Chaussée.

Au bas du village l'Ilette avait ses aises ; elle sortait de son lit en période de crues de la Sèvre et inondait l'Oseraie qui se trouvait sur les berges il y a encore une centaine d'années et les prairies mais les dégâts des crues n'étaient pas grands. En 1976, au moment de la sécheresse, les agriculteurs de Vertou ont creusé des mares pour abreuver leurs animaux et la terre en surplus a été déposée le long du cours de l'Ilette côté Vertou ; du coup, côté Rezé les crues se sont fait davantage sentir et l'eau arrivait dans les jardins ; actuellement on remblaie côté Rezé, 1 partout.

L'Ilette se trouve donc un peu serrée aux entourures à cet endroit, mais elle retrouve ses aises dans la vallée, s'étale en de nombreux méandres avant de rejoindre la Sèvre.

Actuellement une partie des prairies du bord de Sèvre est exploitée par un agriculteur de l'Aufrère qui y met ses vaches à paître de temps en temps et y fait les foins ; dans la partie aval, acquise par la ville, des arbres ont été plantés ; c'est une immense zone verte qui rejoint le village de la Morinière et qui fait le pendant à l'autre zone, déjà amé-

nagée, qui va de la Morinière à Pont-Rousseau. Et voilà comment ces prés, communs jusqu'à la période révolutionnaire, le redeviennent deux cents ans plus tard. Entre temps ils ont été divisés en nombreuses parcelles : un petit piquet de bois délimitait les propriétés et chacun venait y faire son foin ; en principe il n'y avait pas d'erreur. Après les foins les habitants jouissaient de nouveau de la prairie en son entier, en particulier les enfants qui dans les années 40-50 y avaient leur terrain de jeu et de baignade. Du Port-Cocu il reste peu de chose : une plateforme délabrée en planches qui surplombe la Sèvre ; de là on chargeait, ou déchargeait différentes marchandises qui transitaient par bateau ; en particulier le surplus de la production de foin des environs était chargé sur les bateaux qui l'emportaient vers Nantes jusqu'au Quai aux Foins, sans doute l'actuel quai Moncoussu. Il servait à l'alimentation des chevaux.

Sur le nom de Port-Cocu les avis divergent et j'ai quatre versions à proposer :

Sur certains actes, en particulier chez Maître Mauloin, notaire à Nantes et propriétaire du "château" de la Chaussée "la maison" au siècle dernier et dont je reparlerai plus tard, on a bien Port-cocu

Les habitants de la Morinière (dont mon grand-père né à la Chaussée) disaient : les prés de Porte-Culs par référence sans doute aux nombreuses personnes qui, l'été, venaient se promener ou pêcher dans les dits prés et qui s'y asseyaient ...

On m'a parlé aussi de Port-Ecu : le foin qu'on y chargeait était payé en écu, pas l'euro, l'autre, celui d'avant, plus tangible.

Et enfin le Port-au-cul : les charrettes pour charger le foin dans les bateaux se présentaient l'arrière contre la plateforme pour se trouver au même niveau, le déchargement se trouvant facilité.

Maintenant que j'ai vu le Port en question ma préférence va à cette dernière version.

A l'entrée des prairies, au bout de l'actuelle rue de la Vallée un endroit est appelé " le Passage " ; on y franchit un petit cours d'eau dérivé de l'Ilette sur une plaque métallique reposant sur du béton ; une vanne régule l'eau ; la retenue d'eau avant la vanne forme un bassin. Ce bassin a servi de pataugeoire pour les enfants et de lavoir pour les femmes de la Chaussée (l'eau potable était tirée

du puits communal en aval du pont ainsi que l'eau pour la lessive ; c'était uniquement le rinçage qui se faisait dans les prairies ; le voyage aller était à peu près facile compte-tenu de la pente favorable, celui du retour l'était moins avec le linge mouillé qu'il fallait remonter du fond de la vallée jusqu'au village par le chemin caillouteux et pentu). Après la vanne le cours d'eau s'en va pratiquement parallèle à la Sèvre, reçoit les eaux de ruissellement des Ouches avant de rejoindre la rivière en aval de Port-au-cul.

Ce canal de dérivation est probablement celui qui a donné lieu à litige entre Me MAULOIN et les habitants de la Chaussée. Dans les Archives Municipales de REZE on trouve une demande formulée par le dit MAULOIN le 4 octobre 1853 à la préfecture de Loire-Inférieure pour le creusement d'un fossé latéral à la Sèvre ; la requête est acceptée le 21 novembre avec certaines réserves et en particulier à condition d'établir un passage pour le service de halage avec description minutieuse du "pont" qui doit franchir le cours d'eau, une pierre de schiste dont les dimensions exactes sont données. Maître MAULOIN, aurait donc détourné une partie du cours de l'Ilette ; qu'il ait fait ces travaux pour son propre compte ou pour assainir et drainer les prairies de la Vallée, les choses n'ont pas été au goût de tout le monde à la Chaussée ; certains habitants le lui ont fait savoir si bien qu'en 1854, Mauloin écrit à la mairie de Rezé pour demander son arbitrage ; les archives consultées ne mentionnent pas la réponse de la Municipalité. Les travaux ont dû rester en l'état puisque ce "canal" existe toujours. Cette affaire nous permet de dire que la Chaussée a eu aussi sa (petite) guerre du canal et de clore ici le chapitre sur les histoires d'eaux ...

Les voies d'accès

De nos jours l'accès à la Chaussée peut se faire par la rue

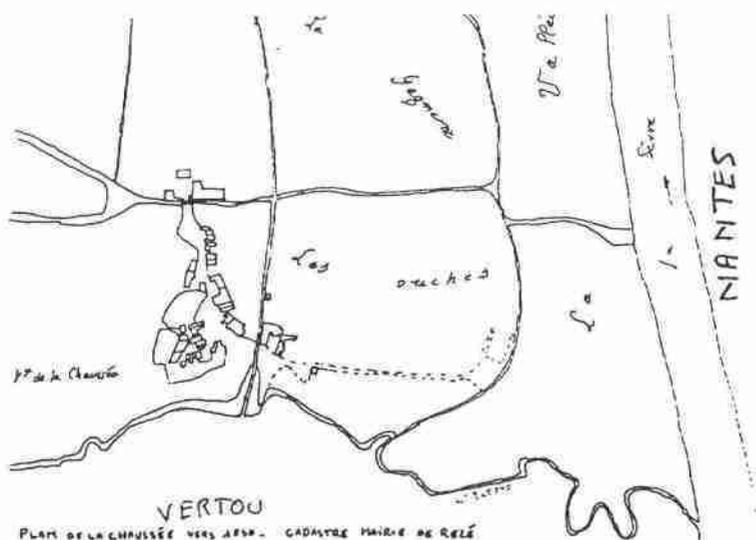
de la Gabardière ou la rue des Carterons qui se rejoignent au Nord-Ouest du village pour former une seule voie qui longe le village d'Ouest en Est. On peut y accéder aussi par la Blordière et le Jaunais après avoir franchi le virage de la Coulée (d'où part l'accès au pont des Bourdonnières) et être passé en haut du Chemin Bleu ; cette voie, pratiquement Nord-Sud traverse le village, mène au pont sur l'Ilette et, au-delà, à la Rousselière en Vertou.

Autrefois il en était différemment. A part les chemins, la seule route existante était celle des Carterons qui arrive du Chatelier. Peu ou pas de constructions alors : une maison située environ à mi-chemin des deux villages porte le nom de "Maison égarée". Pourtant, en labourant les champs avoisinants, les paysans il y a peu mettaient à jour des soubassements de maisons : vestiges d'un village abandonné suite à la mort de ses habitants dans un passé plus ou moins lointain ou village rasé lors des combats des guerres de Vendée ? ; il est à signaler que ce point est élevé et qu'on y a une vue étendue sur la ville de Nantes ; il devait faire un poste d'observation privilégié. Les habitants de la Chaussée le savent bien puisqu'il y a quelques années encore ils venaient y profiter des feux d'artifice de la grande ville.

La route qui arrive du Jaunais est de construction relativement récente : dans les années 1850 Me MAULOIN (toujours lui !) demande un secours pour lui-même et ses voisins Pitre CUISSANTS et MERY "pour les dépenses occasionnées pour la confection du chemin 58", ce chemin 58 qui longeait sa propriété "la Maison" (à l'emplacement du centre EDF actuel) et conduisait vers Vertou.

A SUIVRE ...

Liliane BIRON



La chapelle - photo: Mme Leray

JULIEN POYDRAS

1746 - 1824

et sa famille



Julien POYDRAS naquit le 3 Avril 1746 à REZE.

Son père, François POYDRAS, originaire de cette ville, et sa mère Magdelaine SIMON, de PONT-ROUSSEAU, eurent neuf enfants, dont huit fils. Julien était l'avant-dernier.

Les POYDRAS étaient une famille de marchands drapiers riches et dynamiques, dont certains membres étaient déjà installés à St DOMINGUE et en LOUISIANE. Ils exportaient principalement des textiles et importaient cuirs et peaux, coton et sucre.

Comme beaucoup de jeunes Nantais à cette époque, Julien POYDRAS embarqua dès l'âge de quatorze ans, probablement pour se rendre chez ses cousins de St DOMINGUE. Mais la FRANCE était alors en guerre avec l'ANGLETERRE et la PRUSSE : guerre de Sept ans (1756-1763) qui devait se terminer par le désastreux traité de PARIS, et voir la ruine de notre empire colonial...

Le bateau qui portait Julien fut capturé par les Anglais et ce n'est qu'en 1762, après deux ans de captivité que Julien réussit à s'évader et à gagner St DOMINGUE à bord d'un vaisseau marchand.

Pendant sa captivité, il avait profité de ses contacts avec ses gardiens pour apprendre l'anglais et l'allemand.

A St DOMINGUE Julien POYDRAS retrouva sans doute ses

cousins et se familiarisa avec les opérations de négoce.

Sans doute faut-il situer à cette époque (et non, comme le rapporte la légende, avant son départ de FRANCE) l'épisode de ses amours malheureuses et désavouées par sa famille avec une jeune fille sans fortune. Elle serait morte de maladie avant qu'il ait pu réunir les fonds nécessaires pour compenser l'absence de dot...

Quoiqu'il en soit, il est certain que Julien POYDRAS ne se maria jamais.

Au bout de cinq années, Julien POYDRAS gagna la LOUISIANE. Il y débarqua en 1768, non pas sac au dos et sans le sou (comme le rapporte la légende américaine) mais chargé par sa famille d'y développer les affaires.

Le traité de PARIS avait attribué à l'ANGLETERRE la rive gauche du MISSISSIPI jusqu'à la FLORIDE. La rive droite, et l'île d'ORLEANS étaient devenues propriétés espagnoles. C'est là que se dirigea Julien POYDRAS. Doué pour les langues, il apprit aussitôt l'espagnol...

De nombreux colons de tous pays s'installaient alors dans la basse vallée du MISSISSIPI et le long des bayous louisianais. Parlant quatre langues, Julien POYDRAS s'y lança dans le commerce avec dynamisme, et connut rapidement la réussite : dès 1769, il avait installé un entrepôt à POINTE-COUEE, paroisse où il résida dorénavant. Puis il acheta



une première plantation dans le secteur de NEW ROADS, à 30 kilomètres au Nord de BATON ROUGE.

Julien POYDRAS entretenait d'excellentes relations avec les Espagnols, dont la tutelle semble avoir été très conciliante. Ceux-ci étaient en guerre quasi-permanente avec les Anglais de l'autre rive, et leur prirent BATON-ROUGE en 1779. Julien POYDRAS célébra cet évènement par un long poème en français, dédié au Général Bernardo de GALVEZ. C'est le plus ancien document littéraire louisianais... Lorsque, par un traité signé en 1781, les Anglais durent céder aux Espagnols la totalité de la LOUISIANE. Bernardo de GALVEZ en fut nommé Gouverneur. Il est d'ailleurs resté très populaire en LOUISIANE.

Au fil du temps, Julien POYDRAS acquit une fortune considérable : il possédait six plantations, dont cinq de coton, une sucrerie, et une installation pour le traitement du coton. Il employait plus de cinq cents esclaves.

Il avait en outre acquis des biens immobiliers très importants à la NOUVELLE ORLEANS, dans le Faubourg Sainte Marie, en amont du Vieux Carré. Ce Faubourg, fief des Protestants américains, allait devenir le centre du commerce et des affaires.

Enfin, il possédait une maison de commerce où se brassaient les exportations de produits louisianais et américains (coton, sucre, peaux) et les importations de produits français (textiles, crin, etc...).

Des bureaux étaient installés non seulement à la NOUVELLE ORLEANS, mais aussi à la FOURCHE, BATON ROUGE, POINTE COUPEE, NATCHEZ, et PHILADELPHIE.

Au début du XIXème siècle, Julien POYDRAS était l'un des hommes les plus riches et influents de la LOUISIANE.

Julien POYDRAS était un grand et bel homme, aux traits réguliers et agréables. On lui prête un grand charme personnel, avec une tendance à la mélancolie. Homme d'affaires célèbre pour son honnêteté, il reçut à sa table de nombreuses célébrités, dont en 1798 le Duc d'ORLEANS, futur LOUIS-PHILIPPE ; il rencontra également J.J. AUDUBON, et l'aida à publier ses célèbres planches des "Oiseaux d'Amérique".

Extrêmement actif, il fut en 1804 Commandant de POINTE COUPEE. Son ami intime William C. CLAIBORNE, Gouverneur américain du Territoire de la LOUISIANE, le sollicita pour faire partie du Conseil Législatif du Territoire. Il en

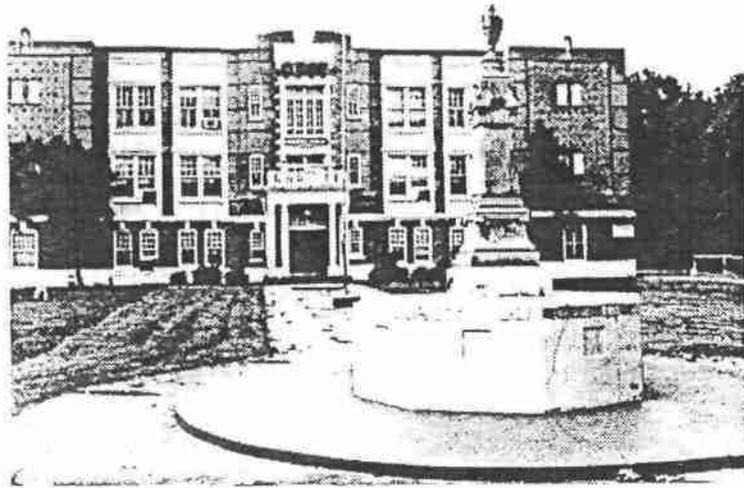
devint le Premier Président en 1804 et 1805.

Par la suite, il fut élu Membre du Congrès des Etats-Unis, et joua un rôle capital dans l'admission de la LOUISIANE comme dix-huitième Etat des ETATS-UNIS. La LOUISIANE le considère comme un de ses "FOUNDING FATHERS". En 1812 et 1813, il fut Président du Sénat de LOUISIANE, après avoir présidé en 1812 l'Assemblée Constituante.

On rapporte, pour illustrer son dynamisme, qu'à 65 ans, il relia POINTE COUPEE à WASHINGTON à cheval, en 6 semaines, et accompagné d'un seul domestique....

Il fut aussi Fondateur et premier Président de la Banque de LOUISIANE, fut le premier des poètes de langue française de ce pays, et prit une part très active au développement de l'Instruction Publique : c'est à POINTE COUPEE que s'ouvrirent les premières écoles publiques de LOUISIANE.

Ce fut enfin un philanthrope extrêmement généreux : c'est ainsi que, frappé par le nombre d'orphelins que provoquaient les épidémies de choléra et de fièvre jaune, il fit don



POYDRAS HIGH SCHOOL, NEW ROADS, Louisiana

en 1817 d'une ancienne maison de planteur et de vastes terrains qu'il possédait dans le Faubourg Ste Marie, afin que s'y crée un orphelinat de jeunes filles protestantes. Cet orphelinat reçut le nom de POYDRAS ASYLUM.

Julien POYDRAS mourut à 78 ans, le 23 juin 1824, dans sa maison de POINTE COUPEE, debout, dans les bras de l'un de ses amis : "Un homme doit mourir sur ses pieds" avait-il déclaré. De religion catholique, il ne semble pas s'être converti au protestantisme, contrairement à ce qu'affirment certains biographes américains. En tout cas, il fut tout d'abord inhumé dans le cimetière catholique de SAINT FRANCIS, sur les bords du MISSISSIPI. Sa tombe étant menacée par les crues du fleuve, ses restes furent solennellement transférés en 1891 sous un imposant monument situé au centre du Campus de l'Académie POYDRAS à NEW ROADS ; celle-ci a fait place en 1923 à la POYDRAS HIGH SCHOOL.

Par testament, Julien POYDRAS affranchissait ses esclaves dans un délai de 25 ans, et leur assurait des retraites ; il créait en faveur des paroisses de POINTE COUPEE (où se trouvaient quatre de ses plantations) et de BATON ROUGE OUEST (où étaient les deux autres) deux fonds de 35000 dollars dont les revenus devaient servir à doter les jeunes filles pauvres. Si, à POINTE COUPEE, le fonds a été reporté sur des oeuvres éducatives, à BATON ROUGE OUEST, les jeunes mariées en bénéficient toujours ... même si le dollar a lui aussi perdu beaucoup de sa valeur !

D'autres dons importants étaient faits à l'Académie qui allait porter son nom, ainsi qu'à l'Hôpital de la Charité à la NOUVELLE ORLEANS.

Enfin, il donnait à l'Orphelinat qu'il avait contribué à fonder de nombreux terrains et immeubles dans le faubourg Ste Marie. L'exploitation de ces biens, et des bâtiments qui y furent construits, (magasins, entrepôts, résidences) permit à l'orphelinat de ne plus dépendre de la charité publique.

L'Orphelinat, déplacé en 1857 en de plus vastes locaux, abrita jusqu'à 500 enfants. Mais, le nombre d'orphelins diminuant constamment, les bâtiments, une nouvelle fois remaniés, furent transformés en Foyer pour Dames Agées en 1959.

L'institution prit le nom de POYDRAS HOME et accueille aujourd'hui une quarantaine de pensionnaires dans une ambiance très confortable.

Outre POYDRAS HIGH SCHOOL et POYDRAS HOME, le nom de POYDRAS se retrouve encore dans celui d'un bayou qui traverse l'une de ses anciennes plantations.

Une des principales artères de la NOUVELLE ORLEANS porte son nom, ainsi qu'une des rues de NEW ROADS.

Enfin, une petite ville de 4 à 5000 habitants située à une quinzaine de kilomètres de la NOUVELLE ORLEANS s'appelle POYDRAS, mais son nom vient en réalité de Benjamin.

En 1804, Julien POYDRAS avait fait venir en LOUISIANE son neveu Benjamin, né en 1778, et fils de son frère cadet Claude-Louis. Ce dernier, né en 1747 à REZE, avait épousé Françoise LAURENCE, d'une famille de négociants aisés de

TOURS, qui lui avait donné six enfants. Il avait eu le triste privilège de faire partie des 132 notables nantais, arrêtés par CARRIER et envoyés à PARIS.

Benjamin POYDRAS acquit également biens et plantations ; surtout, il s'occupa activement de la maison de commerce de la NOUVELLE ORLEANS ; avec son oncle, il avait créé la "St FRANCISVILLE BOAT Gy", propriétaire d'un navire, le "FELICIANA", qui assurait la liaison PHILADELPHIE-LE HAVRE.

En 1822, Benjamin POYDRAS était colonel de la Milice et Juge de Paix à NEW ROADS.

En 1815, Julien POYDRAS avait également accueilli Guy RICHARD de la ROULLIERE, qui eut des plantations à POINTE COUPEE et à St STEPHEN (près de la NOUVELLE ORLEANS) en association avec Benjamin POYDRAS.

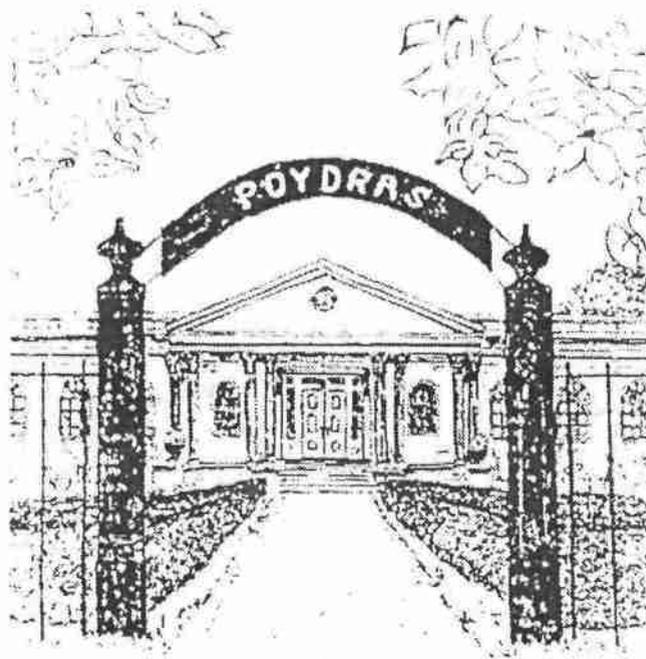
Au cours de l'un de ses voyages en FRANCE, Benjamin POYDRAS épousa d'ailleurs la propre nièce de Guy RICHARD : Cécile RICHARD de la ROULLIERE. Celle-ci était fille de Jean François Georges RICHARD de la ROULLIERE, qui avait épousé sa cousine germaine Cécile Adélaïde RICHARD de la PERVANCHERE, fille de Pierre, qui fut Maire de NANTES.

Peu avant son décès, Julien POYDRAS avait confié à son neveu le soin de rechercher

une propriété en FRANCE : ce fut la GASCHERIE, à la CHAPELLE sur ERDRE, que, Julien POYDRAS étant décédé entre temps, Benjamin POYDRAS acheta pour lui-même.

Les RICHARD, de leur côté, étaient très fortunés ; outre de nombreuses propriétés aux environs de NANTES (qui pour la plupart furent détruites à la Révolution) Georges RICHARD acheta en 1839, en même temps qu'une de ses cousines, une partie de l'Hôtel de BRUC, place Louis XVI à NANTES. Celui-ci, par héritage, passa ensuite à la famille de CHARETTE.

Cécile RICHARD avait une soeur Céline qui épousa son



POYDRAS ASYLUM

cousin Armand de GOYON-MATIGNON, et dont la fille Céline épousa Louis de CHARETTE de la CONTRIE, fils du Général Athanase de CHARETTE et de Louise de VIERZON (fille du Duc de BERRY et de Amy BROWN)
Guy RICHARD devait décéder à POINTE COUPEE en 1834.

Lors du décès de Julien POYDRAS en 1824, ses biens américains (hors les donations à l'Orphelinat et la Maison de Commerce) furent vendus, comme il l'avait stipulé dans son testament.

La moitié environ du produit de la vente servit à constituer les provisions pour donations, fonds de retraite des esclaves, etc... soit environ 3.600.000 Frs-or.

L'autre moitié fut partagée entre ses douze neveux et nièces :

- 6 enfants de Claude-Louis et Françoise LAURENCE

Louise-Françoise
Marie-Sophie (Mme PORTEAU)
Rosalie
Benjamin
Eugénie
Eléonore

- une fille de François :

Marie-Françoise (Mme PHELIPPES)

- une fille de Godefroy Claire (Mme Sébastien RICHARD)

- 4 filles de sa soeur aînée Marguerite (épouse de Mr GARNIER-MULNIERE, qui fit également partie des "132 Nantais")

Marguerite
Madeleine (Mme BONNEAU)
Françoise (Mme DEFFEZ)
Pélagie (Mme MOURAIN)

Notons que, de cette branche de la famille POYDRAS, Benjamin est le seul descendant mâle.

Il est à remarquer que, si la somme ainsi répartie était considérable (300 millions de Frs actuels) la valeur des plantations avait été fortement obérée par les dispositions prises pour l'affranchissement des esclaves ; les acheteurs de celles-ci firent une excellente affaire, car non seulement ils réussirent à faire casser ces dispositions par les tribunaux, mais encore ils trouvèrent plus tard du pétrole sur leurs terres ...

La vente des biens américains fut effectuée par Benjamin, à

l'exclusion des parts revenant à deux de ses cousines, dont Pélagie MOURAIN ; celles-ci se rendirent en LOUISIANE, furent escroquées, et perdirent pratiquement tout ... Elles restèrent aux ETATS-UNIS. Une petite-fille de Pélagie, Adèle Mc HENRY, fut l'objet, il y a quelques années, d'un reportage dans la Presse américaine.

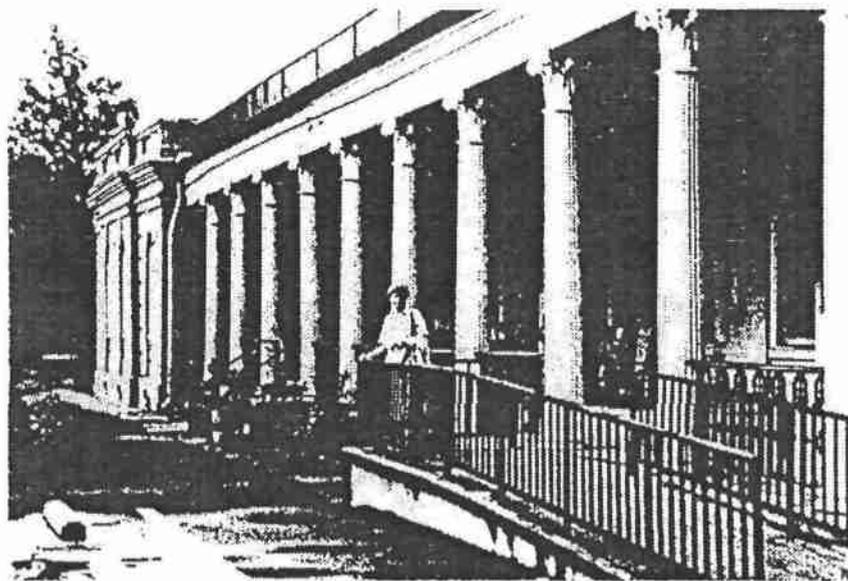
Quant à Benjamin POYDRAS, il resta seul propriétaire des intérêts de ses associés dans la Maison de Commerce, en vertu des usages de la LOUISIANE (système de la "tontine"). Il devait décéder en France en 1851.

Par la suite, les biens louisianais, ainsi que la Maison de Commerce, (dont la succursale nantaise se trouvait rue du Chapeau Rouge) furent vendus.

Au fil des années, les POYDRAS avaient acquis un important patrimoine dans l'Ouest :

- le château et les terres de la GASCHERIE
- le château et les terres de PALLUAU
- le château, les terres et la forêt de VIOREAU
- les terres et la forêt de DOMNAICHE
- la forêt de GRAND'LANDES (qui fut revendue)
- le château et les terres de la GARANGEOIRE, à St Julien des Landes, revendus en 1852 aux la ROCHE St ANDRE, d'où ils passèrent aux KERAUTEM.

Les POYDRAS firent également construire l'immeuble du 2 rue d'Argentré à NANTES, dont ils occupaient l'entresol.



Benjamin POYDRAS et son épouse eurent trois enfants :

- Benjamin, mort à Rome à 37 ans, pendant son voyage de noces (1837-1874)
- Cécile, sans alliance (1839-1868)
- Julien, seul survivant, qui hérita de tous leurs biens (1844-1912)



Guy RICHARD avait eu une soeur, Sophie, qui épousa Aimé du TRESSAY dont elle eut deux enfants : une fille qui épousa Mr BOUX de CASSON, et un fils, l'Abbé du TRESSAY ; celui-ci, chanoine à LUCON, arrangea le mariage de Julien avec Mlle Lina MARCETTEAU de BREM (1852-1935) dont les parents, originaires de la côte vendéenne, résidaient dans cette ville.

Les Julien POYDRAS "de la LANDE" (ce complément semble remonter à la Restauration) partageaient leur temps entre la Gascherie, NANTES, Vioreau au moment de la chasse, et PARIS où ils louaient un appartement sur les Champs-Élysées.

De son vivant, Julien POYDRAS suivit les généreux principes de son grand oncle :

- construction d'écoles
- dons à l'évêché de NANTES et aux paroisses de ses domaines
- dons à la maison de retraite de la CHAPELLE sur ERDRE
- contribution personnelle et financière à la commune de la CHAPELLE sur ERDRE, dont il fut Maire
- blocage pendant 25 ans après sa mort des loyers de ses fermes.

Les Julien POYDRAS de la LANDE n'eurent pas d'enfant, et la descendance masculine de François POYDRAS s'éteignit avec lui.

Par testament, Julien POYDRAS avait doté les soeurs de son épouse : Jeanne (de la VILLEMARQUE) et Marie

POYDRAS
 Lina POYDRAS
 born in the Parish of BREM city
 of Nantes, France
 BREM
 in the Parish of POINTE COUPEE, La
 June 18th 1852. Aged 83 years
 Lover of his adopted country
 Faithful citizen and public officer
 Magnificent donor to charitable funds
 Erected by the Parishes of Pointe-
 Coupee and West Baton Rouge, and
 the Poydras Asylum of New Orleans

(SAVELLI) ainsi qu'Anne du CREST.

A la mort en 1935 de Lina POYDRAS, la fortune des POYDRAS échut à leurs nombreux neveux, et la majeure partie de ces biens est toujours leur propriété, à l'exclusion du 2 rue d'Argentré, devenu Siège du Conseil Général de LOIRE ATLANTIQUE.

Jean TASSIN

